

# S E R M O N

SUR

## L'EXAMEN DES PECHÉS D'IGNORANCE, D'IN- FIRMITÉ ET DE MALICE.

PSEAUME XXXII. v. 5.

*Je t'ai fait connoître mon péché , &  
je n'ai point caché mon iniquité. J'ai  
dit , Je ferai confession de mes trans-  
gressions à l'Eternel ; & il a ôté la  
peine de mon péché.*

Pour un  
Jour de  
Prépara-  
tion à la  
Ste. Cè-  
ne.

**N**OTRE cœur n'est jamais plus ha-  
bile à nous tromper , que quand  
il s'agit de nous flatter sur nos vices , &  
de justifier nos dérèglemens & nos excès.  
Il n'entreprend pas de transformer en  
vertus , des actions qui sont manifeste-  
ment mauvaises & contraires à la Loi de  
Dieu ; l'illusion seroit trop grossière ;  
mais en laissant au péché une partie de  
la

la honte & de la misère qui lui appartient, il nous déguise si adroitement le reste, il nous représente les plus mauvaises actions avec des couleurs si flatteuses, si adoucies, il nous suggère tant d'excuses & de faux-fuyans, qu'il vient à bout enfin de nous persuader qu'il y a peu ou point à reprendre dans notre conduite, que nous faisons pour le Ciel à peu près tout ce qu'il faut faire pour y arriver, & que Dieu lui-même ne s'attend pas que nous en fassions davantage, vu la foiblesse & la fragilité de notre nature.

N'est-il pas vrai, Mes Frères, que c'est à cette funeste illusion que la plupart des Chrétiens doivent cette paix, cette tranquillité qu'ils goûtent dans le crime, cette complaisance qu'ils ont pour les habitudes vicieuses qui les dominent, cette facilité avec laquelle ils se pardonnent les offenses dont ils se sentent coupables, cette dureté de cœur que quelques-uns opposent aux exhortations & aux remontrances qui leur sont adressées ?

Du moins, Mes Frères, dans un jour comme celui-ci, ces illusions doivent faire place à des sentimens plus humbles & plus sincères : vous devez nous permettre de combattre des déguisemens qui

234 SERMON *sur l'Examen des péchés*

vous cachent vous-mêmes à vous-mêmes, & qui vous empêchent de découvrir toute l'irrégularité de votre conduite.

Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui dans ce Temple ? qu'est-ce que nous nous proposons de faire demain à la Ste. Table ? Nous y irons chercher la paix de nos ames, la rémission de tous nos péchés, les arrhes de notre adoption & de notre immortalité bienheureuse : nous y viendrons renouveler avec notre Dieu cette Alliance de Grace, qu'il a bien voulu former avec nous en Jésus-Christ ; profiter du pardon & des secours que ce Divin Sauveur offre à tous les Pécheurs repentans & humiliés : *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés & chargés, & je vous soulagerai.* Mais comment prétendre à des faveurs si grandes, si inestimables, tandis que nous ne sommes ni *travaillés* ni *chargés* du sentiment de nos offenses ? Comment espérer que Dieu nous pardonne tant de péchés que notre ignorance, que notre fragilité, que notre corruption nous font commettre tous les jours, si nous ne les connoissons pas, si nous ne daignons pas en faire confession à Dieu, si nous nous obstinons à les cacher & à les déguiser ? Je veux que dans la revue que vous avez  
fai-

Matth.  
ch. 11.  
v. 28.

faite de votre conduite, vous n'avez aperçu en vous aucun de ces crimes horribles qui sont incompatibles avec la Profession Chrétienne, & qui doivent tenir un Pécheur éloigné de la Ste. Cène, jusqu'à ce qu'il s'en soit relevé par une pénitence amère & profonde. Mais ne seroit-ce pas aussi que vous avez passé trop rapidement sur l'examen de vous-mêmes, & que peu instruits de vos devoirs & de vos obligations, vous avez négligé de *regarder au-dedans de la Loi parfaite*, Jaq. ch. I. v. 25. & de comparer votre conduite avec le miroir fidèle de la Parole de Dieu? Mais quand il seroit vrai que vous êtes exemts de ces crimes affreux qui deshonnorent un Chrétien, n'y a-t-il donc rien absolument à reprendre dans votre conduite? rien qui doive vous allarmer & vous faire de la peine? N'avez-vous aucun reproche à vous faire sur mille offenses, qui pour paroître peu de chose à vos yeux, n'en sont pas moins autant d'infractions des Loix de Dieu, autant de taches qui souillent vos ames, & qui vous exposent aux traits de son indignation & de sa colère?

Nous venons, Mes Frères, les dévoiler à vos yeux, ces petites offenses, qui ne vous paroissent rien, ou bien peu de  
cho-

chose. Il faut, si nous le pouvons, arracher ce bandeau fatal qui vous les cache & qui vous les déguise: il faut porter la sonde jusques dans les replis les plus cachés de votre Conscience, & vous faire sentir, si nous pouvons, tout ce que ces péchés de foiblesse, d'ignorance, d'habitude, ont de lâche, de criminel, d'indigne de la Vocation Chrétienne dont Dieu vous a honorés. Non pour vous éloigner de la Ste Cène, non pour vous faire craindre d'approcher de cette Ste. Table: mais au contraire, pour vous engager à y venir avec une humble confession de vos péchés, avec ces sentimens de douleur, de contrition qui conviennent à des pénitens qui cherchent à faire leur paix avec Dieu; en un mot, avec ces dispositions que David exprime dans mon Texte, & qui furent pour lui les avant-coureurs de la grace & du pardon qui lui fut signifié de la part de Dieu: *Je t'ai fait connoître mon péché, je n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit, Je ferai confession de mes transgressions à l'Eternel; & il a ôté la peine de mon péché.*

David est incontestablement l'Auteur de ce Cantique, comme le Titre le porte: car quoique ces Titres qui se trouvent  
à la

à la tête de quelques-uns de nos Pseaumes, Voyez Calmet, Dissertation sur les titres des Pseaumes. soient des additions d'une main étrangère, & qu'il ne soit pas toujours sûr de s'en rapporter à ce qu'ils disent ; cependant, comme ils sont d'une grande antiquité, il est raisonnable que nous nous y tenions, à moins que de fortes raisons ne nous obligent à nous en éloigner.

Celui-ci est principalement destiné à nous représenter le bonheur d'un homme, d'un Pécheur, qui est rentré en grace avec son Dieu, à qui Dieu a remis toutes ses offenses, & ce que chacun doit faire pour avoir part à un si grand bien.

David commence d'abord par exalter le bonheur d'un tel homme ; & la manière dont il le fait donne assez à connoître qu'il avoit éprouvé lui-même ce bonheur, qu'il sentoit tout le prix & toute la grandeur de ce pardon. *O que bienheureux est l'homme duquel la transgression est ôtée, & duquel le péché est couvert ! O que bienheureux est celui à qui l'Eternel n'impute point l'iniquité, & dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude !*

Il exprime ensuite le triste état où il s'étoit vu réduit, tandis qu'il s'étoit étudié à se cacher à lui-même l'énormité de ses crimes & de ses offenses. Car, Mes Frè-

Frères , il y a eu un tems , où David lui-même avoit donné dans cette fatale illusion de la plupart des Pécheurs : un tems , où il cherchoit aussi à pallier , à exténuer ses crimes & ses dérèglemens ; à se persuader à lui-même qu'en les oubliant , en n'y pensant pas , c'étoit le moyen de les faire oublier à Dieu , & de se mettre à couvert de la peine qu'il avoit méritée. *Quand je me suis tû , mes os se sont envieillis.*

Ces paroles , *quand je me suis tû* , ont fait croire à la plupart des Interprètes , que ce Pseaume avoit été composé pour la même occasion que le Ps. LI , & que David avoit en vue dans ces paroles , ce criminel silence qu'il avoit gardé après sa chute , en négligeant d'en faire confession à Dieu. Cette conjecture n'est pas dénuée de vraisemblance , puisqu'il est certain qu'il se passa un assez long intervalle entre le crime de David & sa pénitence , & qu'il eut besoin que Dieu envoyât vers lui son Prophète , pour le faire rentrer en lui-même , & le retirer de la funeste léthargie dans laquelle il avoit été plongé. Chose étrange , qu'un Prince aussi éclairé , aussi pieux que l'étoit le Roi-Prophète , se soit oublié jusqu'à persévérer pendant plusieurs mois dans l'habitude

de

de d'un adultère, sans se rendre aux remords de sa Conscience, & sans avoir recours au remède qui lui étoit connu! Triste exemple de l'empire des passions, même dans les cœurs les plus droits & les plus sincères!

C'est ce funeste état, si nous en croyons ces Interprètes, que David décrit dans les deux Versets qui précèdent notre Texte, où il dépeint les inquiétudes, les angoisses, les horreurs de son ame; pendant qu'il s'étoit obstiné à garder le silence, qu'il avoit cherché à étouffer le souvenir de son péché. Elles étoient telles, ces horreurs, qu'il en avoit perdu le sommeil, le repos, & que son corps & ses forces en étoient tout exténuées. *Quand je me suis tû, mes os se sont envieillis, je n'ai fait que gémir tout le jour. Parce que jour & nuit ta main s'appesantissoit sur moi, ma vigueur s'est changée en sécheresse d'Eté.*

Mais cette funeste situation n'a eu qu'un tems: il en sortit bientôt, en tenant une conduite tout opposée, en prenant la résolution de retourner vers Dieu, de lui confesser son crime, de ne se plus déguiser à lui-même l'énormité de sa conduite, mais de travailler plutôt à l'effacer par des larmes sincères de douleur & de

de pénitence : *Je t'ai fait connoître mon péché, & je n'ai plus caché mon iniquité. J'ai dit, Je ferai confession de mes transgressions à l'Eternel.*

Résolution sage ! qu'il auroit dû prendre plutôt, pour s'épargner les angoisses où il s'étoit trouvé ; mais qu'il valoit encore mieux prendre tard, que de la négliger tout-à-fait. David parle ici de *faire connoître à Dieu son péché*, de *ne lui point cacher son iniquité*. Est-ce donc que Dieu ne la connoissoit pas, avant l'aveu que ce Prince lui en fit ? Sans doute, Mes Frères, qu'elle étoit parfaitement connue de Dieu, qu'il étoit instruit de toutes les circonstances de son péché ; car il n'y a rien de caché pour Dieu, puisque nous voyons que ce fut Dieu qui se servit de son Prophète pour faire connoître à David lui-même l'indignité de sa conduite. Mais il oppose ici cette connoissance qu'il avoit acquise de son péché, la déclaration qu'il a dessein d'en faire à Dieu, à ce funeste silence qu'il avoit gardé pendant un tems. Il s'étoit flatté, ce Prince aveugle, qu'à force d'étouffer les reproches de sa Conscience, qu'à force de se cacher à lui-même combien il étoit coupable, il viendroit à bout aussi de cacher à Dieu ses ini-

iniquités : mais il reconnoit à présent que c'étoit-là un projet insensé, dont l'exécution lui étoit impossible ; & il déclare ici qu'il veut prendre un parti plus sage, plus pieux, l'unique qui lui restoit à prendre pour calmer les agitations de sa Conscience. *Je t'ai fait connoître mon péché, je n'ai plus caché mon iniquité.*

*J'ai dit, Je ferai confession de mes transgressions à l'Eternel.* La confession doit suivre de près la connoissance que nous avons de nos dérèglemens & de nos excès. Un Pécheur qui s'en tient à cette connoissance, qui ne met pas incessamment la main à l'œuvre, & qui ne se hâte pas de faire à Dieu une humble confession de ses crimes, est un Pécheur qui aime encore son péché, qui se met peu en peine de faire sa paix avec Dieu, qui brave la Justice divine. David n'avoit garde de donner dans ce défaut : au contraire, la confession chez lui fut aussi prompte que la découverte de son péché ; car aussi-tôt que Nathan lui eut fait sentir, par une ingénieuse Parabole, tout ce qu'il y avoit de lâche, de criminel dans sa conduite, il s'écrie, dans l'amertume de son cœur : *J'ai péché contre l'Eternel !* Cette sincère confession, David ne se contente pas de la faire à

Tome I. Q Dieu

Dieu en secret ; il la fit en public , devant le Prophète , devant toute sa Cour , qui fut témoin de sa pénitence , pour réparer ainsi le scandale qu'il avoit donné. Il ne se contenta pas de l'avoir faite une fois , cette confession , il la réitéra souvent , tout autant de fois que l'image de son péché se représentoit à son esprit , & cette funeste image revenoit souvent , elle l'accompagnoit par-tout , elle ne le laissoit en repos ni le jour ni la nuit : comme il le témoigne lui-même au Ps. LI. *Je connois mes transgressions, & mon péché est continuellement devant moi.*

Mais quel fut le succès & de cette confession de David , & des regrets qui l'accompagnèrent ? Il nous l'apprend lui-même dans les dernières paroles de mon Texte , quand il ajoute , *Et tu as ôté la peine de mon péché.* Le péché nous assujettit nécessairement à quelque peine. Cette peine , c'est la Mort , la Condamnation éternelle. Mais quand un Pécheur confesse son crime , qu'il se repent , que sa repentance est telle que Dieu la demande ; alors Dieu ôte la peine de son péché , il remet au Pécheur cette condamnation à laquelle il étoit soumis , & il lui rend sa faveur & sa bienveillance , qu'il

qu'il avoit perdue par son péché. David éprouva cette conduite miséricordieuse de Dieu, aussi-tôt après la confession qu'il lui fit de son péché : car quoique ce Prince fût puni dans la personne de ses enfans, cependant c'étoit toujours beaucoup que Dieu voulût bien lui remettre la mort, la peine éternelle que méritoit son offense; & c'est cette grace de Dieu, & la promptitude avec laquelle elle lui fut accordée, que David célèbre dans mon Texte : *J'ai dit, Je ferai confession de mes transgressions à l'Eternel; & tu as ôté la peine de mon péché.*

*Tu as ôté la peine de mon péché.* Voilà quel fut le succès, le resultat de la pieuse résolution de ce saint Roi : elle fut aussitôt suivie de son pardon, de la remission du châtement qu'il avoit encouru. Car à peine David eût-il fait sa confession à Dieu, à peine eut-il témoigné le regret sincère qu'il avoit de son péché, que Nathan se hâta de le consoler, de le rassurer, de lui déclarer de la part de Dieu qu'il ne mourroit point, & que Dieu lui avoit remis la peine de son péché. *L'Eternel a fait passer arriere de toi ton iniquité, tu ne mourras point.*

O l'heureux mortel, d'avoir ainsi éprouvé ce qu'il y a de plus doux, de

## 244 SERMON *sur l'Examen des péchés*

plus prompt dans les miséricordes divines, & de s'être frayé par sa pénitence l'accès au Trône de la Grace ! Qui ne voudroit, à ce prix, avoir part à cette bienheureuse rémission des péchés ? Le souhaitez-vous, Mes Frères ? le voulez-vous sincèrement ? Pour cela, il n'y a qu'à imiter David, à ne vous rien cacher de vos fautes & de vos offenses, à vous mettre en état d'en faire aussi une humble confession à Dieu, & il vous remettra aussi la peine de vos péchés. Pour vous y aider, souffrez que nous vous découvrons 1. la nature & le crime de ces offenses sur lesquelles nous sommes si sujets à nous flatter, à nous faire des illusions ; 2. que nous travaillions en même tems à exciter en vous la douleur & les regrets, que le souvenir de ces péchés doit produire dans le cœur d'un digne Communiant. Mais pour abréger, à mesure que nous vous exposerons la nature & le crime de vos offenses, nous vous indiquerons aussi les sentimens que vous devez en avoir : c'est tout ce qui nous reste à vous proposer.

ON peut rapporter à trois classes tous les péchés auxquels nous sommes sujets, que nous avons accoutumé de nous cacher,

cher, de nous déguiser, & que nous devons bien connoître pour en faire confession à Dieu.

1. Il y a des péchés d'*ignorance*; qui procèdent d'un défaut de lumière & d'attention sur nos devoirs.

2. Il y a des péchés d'*infirmité*, qui naissent du trouble & des desordres que les passions causent en nous.

3. Il y a des péchés de *malice*, qui ont leur source dans la dépravation de notre cœur & de notre volonté.

I. POUR commencer par les péchés d'*ignorance*, j'avoue que si votre ignorance est involontaire, si elle procède de l'impossibilité où vous êtes de vous mieux instruire de vos devoirs & de vos obligations, & que vous ayez fait de votre côté tout ce qui dépendoit de vous pour la vaincre, j'avoue que dans ce cas-là, votre ignorance vous excuse entièrement, & que vous êtes plutôt dignes de pitié que de blâme. Mais je vous le demande, *Mea Frères*, est-ce-là le cas de ceux qui m'écoutent? Oseriez-vous dire en bonne-foi, que votre ignorance qui vous sert si souvent d'excuse, est une ignorance de ce caractère, une ignorance insurmontable; que vous avez fait

Q 3

tout

416 SERMON *sur l'Examen des péchés*

tout ce qui vous étoit possible pour la vaincre, & qu'il n'y est entré de votre part, ni négligence, ni paresse, ni orgueil, ni défaut d'attention?

C'est une question, qui vous surprendra sans doute, & qui a pourtant été agitée par d'habiles Théologiens, savoir, si les fautes d'ignorance peuvent avoir lieu dans les Eglises Protestantes? Car pour qu'il y en eût de telles, il faudroit supposer que nous sommes absolument déstitués de moyens & d'occasions de nous instruire: au-lieu que nous sommes environnés de lumière, de livres, de secours; & que bien loin de vous cacher la Parole de Dieu, comme on la cache au Peuple dans l'Eglise Romaine, nous ne cessons de vous l'expliquer, & de vous exhorter à la lire & à la consulter souvent vous-mêmes.

Je conçois bien qu'à l'égard de certaines actions d'une nature équivoque, dont le crime semble être balancé par les avantages qui en reviennent à la Société, comme le Mensonge officieux, par exemple, que la plupart des Théologiens condamnent, comme étant contraire à l'amour & au respect que l'on doit avoir pour Dieu & pour la Vérité; que d'autres Théologiens approuvent, & croient être

être permis en certains cas rares & extraordinaires : je conçois bien , dis-je , qu'à l'égard de ces sortes d'actions , & de quelques autres devoirs singuliers de la Morale Chrétienne , l'ignorance peut avoir lieu , & nous disculper jusqu'à un certain point.

Mais il n'en est pas de même à l'égard de quantité d'autres péchés , qui nous sont parfaitement connus , ou qui doivent l'être , dont on vous a démontré mille fois le crime & la noirceur : comme sont les Mensonges directs , l'ivrognerie , l'Intempérance , l'Impureté , l'Orgueil , la Haine du prochain , la Vengeance , la Médifance , la Calomnie , les Injustices , la Mauvaise-foi dans le Commerce , la perte du Temps , le mépris de l'Écriture , ou de la prédication de la Parole , l'attachement aux Richesses , au Jeu , aux Plaisirs , & tant d'autres péchés qui sont clairement caractérisés dans la Parole de Dieu. Est-il possible , Mes Frères , qu'à l'égard de toutes ces sortes d'offenses , des Chrétiens osent prétexter leur ignorance ? Cependant , rien n'est plus commun. Quand ils se sentent pressés sur quelqu'une de ces offenses , qu'on leur en découvre tout le crime & toute l'indignité , rien n'est si ordinaire que

Q 4

d'en-

d'entendre ces Chrétiens alléguer froidement leur ignorance, le peu d'instruction qu'on leur a donné, comme autant d'excuses légitimes. Ils croient s'être parfaitement excusés, quand ils ont répondu, *Je ne savois pas qu'il y eût du mal.*

*Vous ne saviez pas qu'il y eût du mal !* Et qui vous a empêché de le savoir ? Que n'étudiez-vous avec plus de soin la Loi de Dieu, cette Loi suivant laquelle vous devez être jugés un jour ? Que ne travaillez-vous à vous mieux instruire, à réparer le défaut d'instruction qui vous a manqué ? Que ne fréquentez-vous plus assidument les gens de bien ? Que ne consultez-vous des Guides plus sages & plus éclairés ? Que ne venez-vous plus régulièrement à ces Exercices sacrés ? Que ne vous appliquez-vous ce qu'il peut y avoir dans nos Sermons qui vous regarde ? En un mot, que ne profitez-vous de toutes les occasions que la Providence vous offre pour vous éclairer dans votre conduite ?

*Vous ne saviez pas qu'il y eût du mal !* Et qui vous empêchoit de le savoir ? N'avez-vous pas une Conscience qui vous instruit de la part de Dieu, qui vous dit que vous ne devez jamais faire à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous

vous fût fait à vous-même ? N'avez-vous pas en main la Parole de Dieu, qu'il ne tient qu'à vous de lire, de consulter souvent, & qui vous enseigne clairement tout ce que vous devez favoir pour vous conduire *dans ce présent Siècle sobrement, justement & religieusement* ? Car s'il y a quelque chose de clair dans nos Ecritures, ce sont les règles qui nous sont données pour la conduite de notre vie.

Si Dieu vous avoit abandonnés à vous-mêmes, à vos ténèbres, à votre corruption naturelle : s'il vous avoit laissé sans Loi écrite, sans direction, sans guide, sans secours : ou bien encore, si Dieu, en vous donnant sa Loi, en avoit fait écrire les préceptes en des termes si obscurs, si difficiles, qu'il ne vous fût pas possible d'en comprendre le vrai sens ; à la bonne-heure, vous seriez fondés alors à alléguer votre ignorance, pour excuser les manquemens & les désordres de votre conduite. Mais que n'a-t-il pas fait, ce bon Dieu, que ne font pas ses Ministres, pour tâcher de vous éclairer sur vos devoirs, pour dissiper les ténèbres de votre esprit, les illusions de votre cœur, pour vous munir contre les séductions du Monde & du Péché, &

Q 5

vous

250 SERMON *sur l'Examen des péchés.*

vous engager à conformer votre conduite aux Loix de l'Évangile? Mais on ne nous écoute que pour applaudir ou pour critiquer, & non pas pour mettre à profit nos enseignemens & nos exhortations. L'ignorance de la plupart des Chrétiens est donc une ignorance volontaire, affectée, où il entre bien plus de paresse que de véritable ignorance. Il en couteroit trop à notre orgueil, à notre indolence, pour nous mieux instruire: il faudroit pour cela se donner quelque peine, prendre quelque tems sur nos affaires, sur nos plaisirs, sur nos occupations temporelles; & c'est ce qui n'est pas du goût de la plupart des Chrétiens. On a bien plutôt fait de supposer que l'on en fait assez pour se conduire, de ne suivre que ses desirs, ses penchans, de ne consulter que les maximes du Siècle, l'exemple des autres hommes; & de demeurer dans une ignorance qui nous plait, qui flatte nos passions, qui nous délivre de bien des scrupules & des remords. Et vous prétendez, avec une ignorance de cette espèce, vous disculper devant Dieu, diminuer le crime & l'atrocité de vos offenses? Vous croyez que vous êtes déjà tout pardonnés, quand vous avez pu dire, *Je ne croyois pas qu'il y eût du mal!*

S. Paul

S. Paul n'avoit-il pas la même excuse à alléguer ? N'étoit-ce pas aussi par ignorance qu'il persécutoit l'Eglise de Dieu, qu'il *faisoit tous ses efforts contre le nom de Jésus le Nazaréen* ? Ne croyoit-il pas rendre service à Dieu, agir pour les intérêts de sa gloire, en travaillant à détruire une Secte, qui, selon lui, n'alloit pas à moins qu'à renverser la Religion de Moïse ? Cependant cette ignorance, qui fut la source des égaremens de S. Paul, n'empêche pas qu'il ne s'accuse, qu'il ne se condamne, qu'il ne se mette au rang des plus grands Pécheurs. Preuve incontestable, que l'ignorance n'excuse que quand elle est absolument involontaire, qu'il n'y entre de notre part ni orgueil, ni prévention, ni paresse, ni entêtement. Mais quand elle est volontaire, affectée, comme on peut dire qu'est celle de presque tous les Pécheurs; quand elle procède du peu de soin que nous prenons de nous instruire, du peu de cas que nous faisons de la Parole de Dieu & du Ministère; cette ignorance, bien loin de nous excuser, de diminuer nos crimes, ne fait que les aggraver davantage, & nous rendre plus coupables aux yeux de Dieu.

Or combien de crimes & d'offenses,  
qui

252 SERMON sur l'Examen des péchés.

qui sortent tous les jours de cette source impure & criminelle ? Combien de péchés de cette espèce, que nous n'aurions jamais commis, si nous avions daigné faire plus d'attention à nos devoirs ? Et comment les envisager de sang-froid, sans confusion & sans trouble ? David lui-même étoit épouvanté, quand il pensoit aux siens, à toutes ces fautes qu'il pouvoit avoir commises par erreur, sans y penser. *Qui est-ce, s'écrie-t-il, qui connoit ses fautes commises par erreur ?* Et si David, cet homme si craignant Dieu, si attentif à méditer la Loi de Dieu, a été allarmé, effrayé des fautes où son ignorance l'avoit fait tomber; de quel œil envisagerez-vous les vôtres, vous qui avez le bonheur de vivre sous une Dispensation plus claire, plus lumineuse que celle où David a vécu ? O que nous serions épouvantés, si Dieu les mettoit devant la clarté de sa face, toutes ces fautes que notre ignorance nous a fait commettre depuis que nous sommes au Monde; s'il les faisoit sortir de cette nuit obscure, où nous aimons à les tenir ! O que nous serions humiliés, atterrés, s'il se mettoit en devoir d'exécuter contre nous la Sentence que Jésus-Christ a prononcée contre ceux qui  
fer,

Pf. 19.  
v. 13.

Pf. 90.

ferment volontairement les yeux à la lumière de l'Évangile qui leur est offerte! *C'est ici la condamnation, c'est que la lumière est venue au Monde; mais les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étoient mauvaises. Le Serviteur qui aura connu, ou qui aura pu connoître (car c'est la même chose) la volonté du Maître, & qui ne l'aura pas faite, sera battu de plus de coups.*

Prevenons-là, Mes Frères, cette condamnation, par une confession sincère, ingénue, de toutes ces fautes qui sont sorties de notre ignorance & de notre inattention. Malgré le penchant que nous avons à les excuser, à les déguiser, reconnoissons de bone foi qu'elles sont plus nombreuses & plus considérables que nous ne l'avions cru d'abord. Et bien loin de nous obstiner à les cacher, à les justifier, imitons l'exemple de David, formons comme lui la résolution de les confesser à Dieu, de les déplorer en sa présence. Travaillons à nous mieux instruire, afin de les prévenir, d'en diminuer le nombre, & d'affortir notre conduite à la grandeur des lumières & des secours que la Grace de Dieu nous offre. *Je t'ai fait connoître mon péché, je n'ai point*

*point caché mon iniquité ; j'ai dit , Je ferai confession de mes transgressions à l'Eternel.*

II. DANS une seconde Classe nous avons placé les péchés *de foiblesse , d'infirmité*, ceux où nous sommes entraînés par une émotion subite des Sens & des Passions, qui ne nous laissent pas le tems de penser à ce que nous allons faire, & que nous n'aurions pas fait, si nous n'avions pas été tentés. Ceux-ci ne sont ni moins nombreux, ni moins considérables que les péchés d'ignorance: ils causent même de plus grands ravages, ils font dans nos ames de plus profondes blessures, qui mettent quelquefois le Pécheur à deux doigts de sa perte éternelle.

Ce n'est pas que ces péchés où les passions nous entraînent, soient tous également odieux, qu'ils aient tous le même degré d'atrocité & de noirceur. Non, Mes Frères: il y en a sans doute de plus crians les uns que les autres: il y en a qu'il est bien difficile de se cacher à soi-même, quand on a eu le malheur d'y tomber. Tels sont le Vol du bien d'autrui, un Adultère, un Meurtre, un faux Serment, une Abjuration de la Vérité  
que

que Dieu nous a fait la grace de connoître, quand bien même le cœur n'y auroit point de part, & tels autres crimes, où nous sommes précipités par quelque violente tentation. Il n'est pas nécessaire que nous nous arrêtions à vous découvrir le crime de ces sortes de chutes: nous avons assez bonne opinion de votre cœur, de vos lumières, pour croire que vous sentez assez de vous-mêmes tout ce qu'ils ont d'odieux & de criminel, & que les larmes de toute une vie suffisent à peine pour les effacer.

Mais il y a des péchés d'infirmité, qui sont moins graves, moins choquans, dont le vice ne se fait pas sentir avec la même force, & à l'égard desquels nous sommes d'une indulgence excessive envers nous-mêmes. De ce genre sont tous ces péchés où nous sommes portés par l'appas du gain, par l'amour des plaisirs, par les mauvais exemples des autres, par une folle complaisance que nous avons pour les personnes que nous aimons: tous ces péchés qui procèdent d'un tempérament vicieux, sujet à la colère, à la volupté, à l'emportement, à la vengeance: tous ceux qui ont leur source dans une mauvaise éducation, comme les juremens, les paroles obscènes. Or combien

## 256 SERMON *sur l'Examen des péchés*

bien de péchés de cette espèce n'avons-nous pas à nous reprocher ? Combien ne nous en échappe-t-il pas tous les jours, sans que nous y pensions, sans que nous nous mettions en devoir de nous en corriger, ni de nous en faire des reproches ? Rien n'est plus ordinaire que de voir des Chrétiens engagés dans quelque-une de ces infirmités habituelles, source de mille offenses qui se renouvellent tous les jours ; & qui sont aussi contents d'eux-mêmes, que s'ils n'avoient rien à se reprocher ni à craindre. D'où vient cela, Mes Frères, qu'est-ce qui peut produire cette sécurité, au milieu de tant de péchés *qui nous enveloppent* ? Est-ce que nous ne nous soucions point d'offenser Dieu, que nous nous mettons peu en peine de sa colère & de ses jugemens ? Non, Mes Frères, il faut vous rendre à cet égard la justice qui vous est due : ce n'est point par fierté, par malice, que nous offensois Dieu de cette manière, & que nous sommes si tranquilles après l'avoir offensé. Mais c'est que nous ne les sentons pas, ces péchés ; c'est qu'ils se cachent dans les replis de notre Conscience endormie ; c'est que nous les comptons pour rien, ou pour bien peu de chose, & que l'habitude que nous avons prise de  
les

les commettre tous les jours , devient chez nous une seconde nature. Mais quoi ! n'est-ce donc rien que d'offenser Dieu par infirmité , à moins que nos infirmités , que nos passions ne nous précipitent dans les excès les plus crians & les plus détestables ? Est-ce la force des tentations , n'est-ce pas plutôt la corruption de votre cœur , qui vous pousse , qui vous entraîne dans cette multitude d'offenses qui reviennent chaque jour ?

Je veux que la matière de ces offenses soit peu de chose en elle-même , que votre fragilité puisse les excuser jusqu'à un certain point : mais la facilité , la hardiesse avec laquelle vous les commettez , la tranquillité où vous êtes après les avoir commises , leur nombre , leur répétition , leur entassement , tout cela ne suffit-il pas pour vous rendre très coupables aux yeux de Dieu , & vous découvrir les crimes de ces sortes d'offenses ?

Sans doute qu'un des plus nobles usages qu'un Etre intelligent , qu'un Chrétien puisse faire de sa Raison , de sa Volonté , de ses Facultés intellectuelles , c'est de s'en servir pour plaire à son Dieu , pour épurer ses desirs & ses affections , pour arracher jusqu'à la moindre racine de perversité & de corruption , & tra-

vailler à former en lui ces Vertus qui le transforment à l'image de Dieu , & qui le rendent digne d'avoir communion avec l'Être souverainement parfait. Mais est-ce faire usage de sa Raison & de ses Facultés ; est-ce répondre au but de la Vocation Chrétienne , que de s'en servir seulement pour se garantir des crimes les plus capitaux , de ces écarts affreux où les passions nous jettent ? tandis qu'on se permet mille offenses qui nous éloignent de Dieu , qui retardent nos progrès dans la Vertu , & qui par des accroissemens insensibles nous plongent dans la tiédeur & dans la sécurité ? O qu'il est honteux pour des Chrétiens qui connoissent Dieu , Jésus-Christ , qui sont *appelés à être Saints* , qui savent quelles sont les magnifiques récompenses qui sont promises à la Vertu , à la Sainteté , de quelle gloire Jésus-Christ a promis de couronner leurs efforts , & les victoires qu'ils remporteront sur eux-mêmes & sur leurs passions ; qu'il est honteux pour des Chrétiens qui savent toutes ces choses , d'être si foibles , si lâches , que de sacrifier de si grands intérêts à de petites vues mondaines , à d'indignes passions qui les tyrannisent , & qui sont la cause de mille offenses qu'ils com-

commettent sans répugnance & sans remords ! Vous pouvez bien vous les cacher, vous les déguiser, ces offenses ; mais ne croyez pas les cacher aux yeux de Dieu : il les voit, il les connoit, il en compte le nombre, il les écrit dans son Livre, & il saura bien un jour vous en faire rendre compte, à moins que vous ne le préveniez ce jour par vos regrets, par vos confessions, par les larmes de la pénitence, & par un redoublement de soin & d'attention sur votre conduite. *Je t'ai fait connoître mon péché, je n'ai point caché mon iniquité ; j'ai dit, Je ferai confession de mes transgressions à l'Eternel.*

III. Enfin dans une troisième classe nous avons mis les péchés *de malice*, ceux où nous nous portons volontairement, en sachant bien que nous faisons mal, contre toutes les lumières de la Raison & de la Conscience. N'en avez-vous aucun de cette espèce à vous reprocher, Mes Frères ? Jamais ne vous est-il arrivé de vous porter au crime de gaieté de cœur, de propos délibéré, sachant bien que vous faisiez mal, sans y être poussés par aucune violente tentation ? O qu'ils sont crians, atroces, ces

fortes de péchés! qu'ils doivent humilier un Chrétien qui s'en est rendu coupable! Jugez-en par les noms que l'Écriture donne à ces fortes d'offenses: elle les appelle des *péchés de fierté*, parce qu'ils sont commis avec audace, sans aucun respect pour Dieu, ni pour ses Loix qui les défendent. Elle les appelle encore des *péchés à main levée*, parce que ceux qui les commettent s'élèvent insolemment contre Dieu même, qu'ils semblent braver son autorité, & se mettre peu en peine de ses menaces & de ses jugemens.

Au moins, quand on est entraîné dans le crime par son ignorance, ou par le choc de ses passions, il reste la consolation de penser, que peut-être on n'aurait pas offensé Dieu, si l'on avoit été mieux instruit; que peut-être on n'aurait pas commis le crime, si l'on avoit eu du tems pour penser, pour réfléchir. Mais un homme qui se porte au crime de sang-froid, de propos délibéré, contre toutes les lumières de la Conscience qui lui représente son crime, qui l'avertit de la part de Dieu; à un tel homme il ne lui reste que l'affreuse idée d'avoir offensé Dieu parce qu'il l'a bien voulu, d'avoir foulé aux pieds ses Loix, sa Justice, & de s'être précipité volontairement  
dans

dans un abîme de misère & de malheur.

Et quand nous n'aurions qu'un seul de ces péchés à nous reprocher, n'est-ce pas assez que d'en avoir un seul ? n'y en a-t-il pas assez pour nous faire rougir de honte, pour nous humilier en la présence de Dieu, pour nous faire verser des larmes amères de douleur & de pénitence ? Voyez David, voyez ce qu'il en couta à ce saint Roi pour avoir ainsi péché contre sa Conscience, pour avoir franchi toutes les barrières que la Religion opposoit à son crime. Quel trouble, quelle confusion, quel desordre dans son ame ! A quelles angoisses ne ne se vit-il pas abandonné ! Tant qu'il eut les yeux fermés sur son péché, *il ne faisoit que gémir tout le jour, sa vigueur s'étoit changée en sécheresse d'Été.* Ce ne fut qu'après s'être déchargé dans le sein de Dieu, du poids dont il étoit accablé, par une confession humble & sincère, qu'il éprouva quelque calme dans son ame, & qu'il ressentit *la joie de son salut.* *Je t'ai fait connoître mon péché, je n'ai plus caché mon iniquité ; j'ai dit, Je ferai confession de mes transgressions à l'Éternel ; & il a ôté la peine de mon péché.*

Cette confession, Dieu vous la deman-

262 SERMON *sur l'Examen des péchés*

de à tous tant que vous êtes, Mes Frères. Non qu'il en ait besoin pour être instruit de vos fautes & de vos dérèglements, car il les connoit mieux que vous : mais il vous la demande pour vous faire sentir à vous-mêmes combien vous êtes coupables; pour vous inspirer une confusion salutaire, en vous forçant à avouer ces crimes que nous sommes si sujets à nous cacher, à oublier, pour vous faire comprendre tout ce que vous auriez à craindre, s'il vous traitoit comme vous le méritez; en un mot, pour vous mettre dans les dispositions où doit être un Pécheur en la présence de ce Dieu qui voit tout, *qui sonde les cœurs & les reins. Et si votre cœur vous condamne, Dieu certes est plus grand que votre cœur, & il connoit toute chose.*

Jaq. ch.  
4.

Cette confession ne doit pas être froide, hypocrite, procéder uniquement de la crainte que nous avons des jugemens de Dieu. Elle doit être humble, sincère, détaillée, proportionnée, autant qu'il se peut, au nombre & à la grandeur de nos offenses. Chacun doit confesser à Dieu les péchés qui dominant en lui, dont il se sent le plus coupable, sans prétendre les pallier, les excuser. Cette confession, il faut qu'elle procède  
d'u-

d'une vive douleur d'avoir offensé notre Père céleste, un Père qui nous a tant aimés. Il faut qu'elle soit accompagnée d'un desir ardent de faire notre paix avec Dieu. En un mot, il faut que cette confession soit telle que celle de David, pour pouvoir ajouter comme lui : *Et l'Eternel a ôté la peine de mon péché.* Sans cela, n'espérez pas, Pécheurs, que Dieu vous pardonne, qu'il vous remette la peine que méritent vos transgressions. Car pourquoi Dieu pardonneroit-il à des coupables qui n'ont ni confusion, ni regret, ni douleur de l'avoir offensé? & qui vont à sa Table, moins pour le fléchir, pour l'appaiser, que pour braver sa Justice, & s'assurer l'impunité des crimes qu'ils ont commis, & de ceux qu'ils sont résolus de commettre encore? Non, non : il faut les connoître, les sentir, les déplorer amèrement, ces péchés dont nous souhaitons d'obtenir la rémission. *Car celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point : mais celui qui les confesse & qui les délaisse, obtiendra miséricorde.* Remarquez la liaison de ces paroles : *Celui qui les confesse & qui les délaisse.* Il ne suffit pas de les confesser, de les déplorer : il faut encore les *délaisser*, mettre incessamment la main à l'œuvre,

Prov.  
ch. 28.  
v. 13.

264 SERMON *sur l'Examen des péchés*

vre, travailler à se corriger. Ce n'est qu'à cette condition, que David espère d'obtenir son pardon. Il ne prétend point que sa confession ne l'engage à rien: au contraire, il s'engage à *enseigner les voies de Dieu aux transgresseurs, à les convertir à lui par son exemple, à publier la justice de Dieu, à se dévouer avec un nouveau zèle à son service; & jamais depuis on ne l'a vu tomber dans de pareilles offenses.*

Pf. 51.

Sont-ce-là vos dispositions, Mes Frères? est-ce avec ces sentimens que vous allez confesser vos péchés à Dieu, & vous approcher demain de la Table sainte? O que cette confession sera salutaire pour vous! que le succès en sera heureux! que les fruits en seront doux & consolans! Devant les Tribunaux du Monde, la confession du coupable est suivie de la condamnation & de la mort; mais au Tribunal de Dieu, c'est le sûr moyen d'obtenir l'absolution & la vie. Car, dit S. Jean, *si nous confessons nos péchés, il est fidèle & juste pour nous pardonner, & nous nettoyer de tous nos péchés.* Oui, Pécheurs, qui que vous soyez, si vous venez à cette Table sainte avec la confession dans la bouche, la contrition dans le cœur, avec la ferme résolution de

de vous corriger, de travailler à diminuer le nombre de vos fautes & de vos offenses; ne craignez rien, Jésus-Christ vous y attend pour vous consoler, pour vous soulager, pour vous décharger de la peine que méritent vos offenses, pour vous faire part des fruits de sa mort & de son sacrifice. Vous pourrez dire avec la même confiance que David, *Je t'ai fait connoître mon péché, & tu as ôté la peine de mon iniquité.* Oui, bon Dieu! nous l'espérons de ta miséricorde, que tu ôteras aussi *la peine de nos iniquités*, que tu parleras de paix à nos ames, que tu nous rendras ton amour, que tu nous assureras de ta grace, que tu nous accorderas ton secours pour nous conduire, & qu'enfin tu nous introduiras dans ta gloire! Amen.

